

CONSEIL CONSULTATIF DES AFFAIRES ECONOMIQUES, DU COMMERCE ET DE L'ENTREPRISE

RAPPORT D'EVALUATION 2019

1- Objectifs du présent rapport

Les statuts du Conseil Consultatif des Affaires Economiques, du Commerce et de l'Entreprise (CCAIE) prévoient à l'article 28 qu'après le renouvellement du Conseil communal, le Collège des Bourgmestre et Echevins doit, conformément à l'article 120bis de la Nouvelle Loi Communale et dans l'année du renouvellement du Conseil communal, présenter un rapport d'évaluation au Conseil communal.

2- Activités du CCAIE

Le CCAIE a été créé sur décision du Conseil communal du 17 novembre 2014, date à laquelle ses statuts ont été formellement approuvés. C'est en 2015 que le CCAIE a été concrètement constitué. Lors de la législature écoulée, celui-ci s'est réuni à 11 reprises, soit : 3 fois en 2015 (les 17/03, 24/06 et 29/09), 3 fois en 2016 (les 01/03, 04/10 et 29/11), 3 fois en 2017 (les 29/03, 13/06, 17/10), et seulement 2 fois en 2018 (les 27/03 et 09/7), la séance du mois d'octobre n'ayant pu être tenue en raison de la période des élections et de l'absence de visibilité sur le nouvel échevin.

A. Composition du CCAIE

La composition du CCAIE a été approuvée officiellement au Conseil communal le 8 juin 2015, dans le respect des articles 4 et 9 des statuts qui fixent les seuils minimaux à respecter en terme de représentants et représentantes au sein du CCAIE. Cette composition est modifiée régulièrement par le Conseil communal, pour tenir compte de nouvelles candidatures ou du remplacement de certains représentants par d'autres pour la même structure.

Le tableau suivant montre l'évolution des différentes catégories de membres du CCAIE, avec une tendance à la hausse du nombre de membres pour chaque catégorie.

Type de membres	Arrêté du 29/02/2016	Arrêté du 07/11/2016	Arrêté du 27/03/2017	Liste du 27/03/2018
Ville de Bruxelles	6	6	6	6
Associations de commerçants, PME, professions libérales	29	30	31	33
Autres experts	21	22	23	23
TOTAL	56	58	60	62

B. Constitution du Bureau du CCAE

Conformément à l'article 11 des statuts, l'Echevin ayant le Commerce dans ses attributions préside de plein droit le CCAE. Le Président du CCAE fut donc Mme Marion Lemesre.

Un Trésorier et un Secrétaire devait être élus en son sein : lors de la réunion du mois de juin 2015, faute de candidat, l'Echevin Mme Marion Lemesre a proposé que M. Roger Lebegge et Mme Mélanie Delots, membres de l'administration de la Ville de Bruxelles, assument respectivement les fonctions de Trésorier et Secrétaire qu'ils remplissaient déjà à titre informel depuis le mois de mars.

Lors de la réunion de septembre de la même année, plusieurs membres ont exprimé le souhait de refléter la diversité des langues et types d'organisations représentées en permettant d'élire 2 Vice-Présidents plutôt qu'un. Les statuts du CCAE ont été modifiés en ce sens par décision du Conseil Communal du 29/2/2016. En 2016, 2 vice-présidents ont ainsi été élus par le CCAE, à savoir : M. Andon Akayyan, Vice-Président FR et M. Anton Van Assche, Vice-Président NL.

La constitution du Bureau resta inchangée jusqu'à la fin de la législature, soit : Président - Mme Marion Lemesre, Trésorier - M. Roger Lebegge, Secrétaire - Mme Mélanie Delots, Vice-Président FR - M. Andon Akayyan, Vice-Président NL - M. Anton Van Assche.

C. Réunions du CCAE

Comme précisé plus haut, le CCAE s'est réuni 11 fois lors de la législature écoulée. Les séances ont généralement eu lieu en salle du Conseil communal et en l'une ou l'autre occasion en Salle des Mariages pour une question de disponibilité. Le tableau ci-dessous résume les thèmes et participation pour chaque réunion :

2015			
Date	17/03	24/06	29/09
Participants	38	41	43
Thèmes	-Ouverture des commerces 7/7 -Fonctionnement du CCAE	-Schéma de Développement Commercial -Réglementation des implantations -Service logistique Citydépôt	-Election du bureau -E-commerce -1 ^{er} Bilan du piétonnier et du 7/7
Résolutions	0	0	0

2016			
Date	01/03	04/10	29/11
Participants	45	35	33
Thèmes	- Indemnisation des commerçants pendant les grands chantiers - Présentation de Bruxelles au salon MAPIC	- Le Port de Bruxelles et ses services aux commerçants - Soutien aux commerçants du centre-ville :	- Bilan du salon MAPIC - Soutien au secteur Horeca:

	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle campagne de promotion "I Shop on First Sunday" - Campagne d'identité et d'événements des quartiers centraux - Campagne de promotion des marchés de plein air « J'aime mon marché » - Annonces des membres : o Opération Future of Shopping - Unizo 	<ul style="list-style-type: none"> opération couponing et 7/7 - Soutien au secteur horeca: o Accès aux aides post-attentats o Salon Horec@ Bruxelles - Soutien aux quartiers du centre-ville : make.brussels - Divers : o Point sur la propreté et sécurité du piétonnier o Consultation sur le plan de gestion de la zone UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> o Bilan du salon Horec@ Bruxelles du 8/11 o Nouveau règlement Horeca de la Ville - Soutien aux starters : le 1819 - Soutien aux entreprises qui recrutent : Select'Actiris - Divers : o Journée Portes Ouvertes du Palais de Justice le 3/12 o Bilan des labels du Commerce remis le 24/11
Résolutions	0	0	0

2017			
Date	29/03	13/06	17/10
Participants	29	29	24
Thèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux dans le centre en 2017 - Nouvelle plateforme des associations des commerçants du Pentagone - Mesures de soutien à l'Economie <ul style="list-style-type: none"> oPrésentation de la navette bus électrique entre haut et bas de la Ville oPrésentation du Plan de développement économique de la Ville - Attractivité zone piétonnier-UNESCO <ul style="list-style-type: none"> o présentation sur les vitrines des souvenirs shop dans la zone UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> - Debriefing sur les GT « Terrasses » et « Nightshops » - Proposition de 2 nouveaux GT « Règlement Commerce Ambulant » et « Action économique pour les communes du Nord » - Travaux de la Rue Neuve - Présentation de la Bruciteam - Bruxelles destination commerciale - Salon Horeca du 23 octobre - Rez commerciaux inoccupés en zone UNESCO - Week-end du Client 	<ul style="list-style-type: none"> - Débriefing du Groupe de Travail « Règlement sur le commerce ambulant » - Campagne IBGE sur la suppression des sacs plastiques - Stand Bruxelles au salon MAPIC - Gestion de l'espace public par l'asbl du quartier Grand Place - Debriefing de la Journée du Client 2017
Résolutions	0	0	0

2018		
Date	27/03	09/07
Participants	19	18
Thèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Complémentarité des quartiers commerçants (GT) ; - Gestion des évènements sur l'espace public (BME) 	<ul style="list-style-type: none"> - Animations dédiées au Commerce (Entreprendre Brucity) ; - Image de la Ville - Etude sur la perception et l'expérience commerciale des touristes (Visit Brussels)
Résolutions	0	0

Sur la forme, les réunions du CCAE ont suscité une très bonne participation des membres lors des années 2015 et 2016, avec une audience croissante aux alentours de 40 personnes par réunion. En 2017, le taux de participation des membres a diminué quelque peu mais s'est avéré plutôt stable avec une audience moyenne de 30 personnes par session. L'année 2018 a vu le taux de participation des membres diminuer davantage avec une audience n'atteignant qu'une vingtaine de personnes par réunion. Du reste, les débats ont eu lieu de façon structurée, avec une prise de parole partagée. Un PV en français et en néerlandais a été préparé à l'issue de chaque réunion.

Aucune résolution formelle n'a été soumise au vote. C'est essentiellement l'objectif d'information, réflexion et débat entre les membres qui a été poursuivi, sans soumission de texte pour avis formel (cfr. article 1 des statuts).

Ainsi, les réunions du CCAE ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- Présenter des projets de la Ville en faveur du développement commercial, afin de susciter des réactions et propositions d'amélioration de la part des membres ;
- Diffuser des études ou projets portés par certains membres du CCAE, pour sensibilisation et participation des membres ou des commerçants qu'ils représentent ;
- Favoriser le networking et les échanges entre membres, par des discussions bilatérales informelles lors d'un drink de clôture.

D. Conclusion

Si les réunions du CCAE ont connu un certain succès lors des deux premières années de la législature écoulée, force est de constater que le taux de participation des membres n'a cessé de diminuer par la suite. Cela étant, ces réunions ont réussi à fidéliser un échantillon représentatif des différents types de membres du CCAE (une vingtaine de personnes), garantissant ainsi une réelle effectivité à ce dernier. Il convient toutefois à l'avenir d'insuffler une nouvelle dynamique à ces réunions en y apportant davantage d'interactivité et de contenu pratique afin de continuer à captiver le public tout en l'informant utilement.